



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/97/84
30 octobre 2025

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-dix-septième réunion
Montréal, 1-5 décembre 2025
Point 9 f) de l'ordre du jour provisoire¹

**COÛTS DE BASE DU PNUD, DE L'ONUDI ET DE LA BANQUE MONDIALE POUR
2026**

I. Introduction

1. Le présent document analyse les demandes de financement des coûts de base et les besoins en matière de coûts administratifs du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour 2026, et évalue dans quelle mesure les ressources disponibles pour l'ensemble des coûts administratifs pour 2026 peuvent couvrir les coûts prévus pour cette même année. L'évaluation traite séparément chacune des trois agences d'exécution. Le document comprend également une recommandation.

2. Ce document s'appuie sur les informations fournies par les trois agences d'exécution sur les coûts de base et les coûts administratifs réels pour 2024, les coûts estimés pour 2025 et le budget proposé pour 2026². Au cours de l'examen des informations présentées, le Secrétariat a eu de longs entretiens avec chacune des trois agences d'exécution, permettant de traiter l'ensemble des problèmes. Le Secrétariat se félicite de la collaboration apportée par les trois agences d'exécution lors de ce processus.

3. Un résumé des différents régimes de coûts administratifs du Fonds multilatéral est fourni à l'annexe I du présent document. Pour faciliter l'examen par le Comité exécutif, les données du budget de base et les autres coûts administratifs se rapportant à chaque agence d'exécution sont présentés dans le document principal pour les trois dernières années (2022-2024), tandis que les données historiques à compter de 2016 figurent à l'annexe II du présent document.

Décision prise lors de la 93^e réunion

4. À la 93^e réunion, le Comité exécutif a examiné le régime des frais administratifs du Fonds multilatéral et a approuvé l'augmentation du financement des coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale, de 200 000 \$US chacun pour chaque année de la période triennale de 2024 à 2026, afin de renforcer leur capacité à fournir un appui technique et stratégique aux pays visés à l'article 5, étant entendu que la hausse ne s'appliquera qu'à la période triennale de 2024 à 2026 (décision 93/95 b)).

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/97/1

² Les agences ont utilisé le format révisé de déclaration des coûts administratifs contenu dans l'annexe XVIII au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/51, conformément à la décision 79/41e).

5. Ce financement supplémentaire n'est pas soumis au taux d'augmentation annuel de 0,7 pour cent du financement de base établi dans la décision 67/15. Par conséquent, le cas échéant, les budgets de base de 2026 ont été calculés en appliquant le pourcentage d'augmentation demandé au budget approuvé pour 2025, en retirant les 200 000 \$US de financement supplémentaire approuvés pour cette année. Les 200 000 \$US attribués pour 2026 ont été par conséquent ajoutés au montant qui en découle pour déterminer le budget de base pour cette année.

II. PNUD

6. Le Comité exécutif a approuvé la demande de financement des coûts de base de 2025 pour le PNUD pour un montant de 2 372 940 \$US (décision 95/84 b) i)). Le tableau 1 présente le budget de base et les coûts administratifs fournis par le PNUD pour les années 2022 à 2026.

Tableau 1. Données sur le budget des coûts de base et autres coûts administratifs pour les années 2022 à 2026 pour le PNUD (\$US)

Poste de dépenses	2022	2023	2024	2025		2026
	Réelles	Réelles	Réelles**	Budget**	Estimé**	Proposé**
Personnel de base et employés contractuels	2 380 166	2 243 059	2 187 010	2 472 075	2 472 075	2 546 237
Déplacements (personnel et consultants)	68 900	168 020	156 696	180 000	160 000	150 000
Bureaux (loyer et coûts courants)	131 380	56 183	118 098	131 380	125 000	125 000
Équipement et autres coûts (ordinateurs, fournitures)	6 857	766	13 467	15 000	15 000	10 000
Services contractuels (entreprises)	2 430	0	0	30 000	30 000	15 000
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	222 303	162 833	186 196	250 000	250 000	250 000
Réajustements (+ = sous-utilisation et - = dépassement)	-684 097	-488 027	-303 633	-705 516	-679 135	-708 087
Restitution de fonds (- = sommes restituées)	0	0	0	0	0	0
A. Total partiel des coûts de base*	2 127 939	2 142 834	2 357 835	2 372 940	2 372 940	2 388 151
Remboursement des coûts de bureaux de pays et des activités nationales, y compris les frais généraux	830 343	621 273	964 830	742 500	742 500	742 500
Coûts d'appui des agences d'exécution (internes), y compris les frais généraux	0	0	0	0	0	0
Intervenants financiers, y compris les frais généraux	0	0	0	0	0	0
Remboursement des services centraux pour le personnel de base (y compris les frais généraux)						
Recouvrement des coûts	222 303	162 833	186 196	250 000	250 000	250 000
Réajustements (+ = dépassement et - = sous-utilisation)	684 097	488 027	303 633	705 516	679 135	708 087
Coûts du projet (- = à déduire et donc à supprimer)						
B. Total partiel des coûts d'appui d'agence/coûts de mise en œuvre	1 736 743	1 272 133	1 454 660	1 698 016	1 671 635	1 700 587
Grand total (A + B)	3 864 682	3 414 967	3 812 495	4 070 956	4 044 575	4 088 737

* Les coûts de base sont plus élevés que le total partiel autorisé de 2 127 939 \$US en 2022, 2 142 834 \$US en 2023, 2 357 835 \$US en 2024 et 2 372 940 \$US en 2025. C'est pourquoi une ligne de réajustements et des réajustements négatifs ont été introduits afin de parvenir au plafond imposé. Un réajustement positif correspondant est également fourni au titre des coûts d'appui d'agence/coûts de mise en œuvre afin d'assurer que le total des coûts engagés pour les coûts administratifs fasse ressortir le montant dépassé par l'agence.

** Y compris un financement supplémentaire de 200 000 \$US pour renforcer la capacité du PNUD à fournir un soutien technique et politique aux pays de l'article 5, conformément à la décision 93/95 b).

II.1 Coûts de base

7. Le montant de 2 388 151 \$US demandé par le PNUD pour son budget de base de 2026 représente une augmentation de 0,7 pour cent par rapport au budget approuvé pour 2025, selon la méthode de calcul décrite au paragraphe 5. Le PNUD prévoit que ses coûts de base dépasseront ce montant de 708 087 \$US (indiqués en tant que « Réajustements » au tableau 1). Le PNUD dépasse généralement son budget de coûts de base³ et compense ces dépassements par les coûts d'appui qu'il perçoit dans le cadre des projets du Fonds multilatéral.

8. Le budget de base proposé par le PNUD pour 2026 se décompose de la façon suivante :

- a) La rémunération du personnel (82,2 pour cent du budget). En 2025, les frais de personnel estimatifs représentaient 81,0 pour cent du budget global (allant de 70,5 à 87 pour cent depuis 2011) ;
- b) Le remboursement des services centraux (8,1 pour cent du budget). Le montant budgété (250 000 \$US) est supérieur aux coûts réels en 2024 (186 196 \$US) et au même niveau que les coûts estimés pour 2025 ;
- c) Les déplacements (4,8 pour cent du budget). Le montant budgété (150 000 \$US) est inférieur aux coûts estimés pour 2025 (160 000 \$US). Les coûts de déplacements ont diminué en 2024 après que la direction du PNUD a demandé de limiter les coûts de déplacements et/ou de réduire la classe de voyage. Les frais de déplacement devraient encore diminuer en 2025 et 2026 grâce à l'introduction de limites de déplacements ;
- d) Le loyer des bureaux (4,0 pour cent du budget). Le montant budgété (125 000 \$US) est supérieur aux coûts réels en 2024 (118 098 \$US) et au même niveau que les coûts estimés pour 2025 ;
- e) Les coûts des services contractuels (0,5 pour cent du budget). Le montant budgété (15 000 \$US) est inférieur aux coûts estimés pour 2025 (30 000 \$US) ; et
- f) Les fournitures d'équipement (0,3 pour cent du budget). Le montant budgété (10 000 \$US) est inférieur aux coûts estimés pour 2025 (15 000 \$US) et aux coûts réels de 2024 (13 467 \$US).

II.2 Total des coûts administratifs

9. Le PNUD prévoit que ses coûts administratifs atteindront 4 088 737 \$US en 2026, montant légèrement supérieur aux coûts estimatifs de 4 044 575 \$US pour 2025.

10. Le niveau de financement pour le remboursement des coûts des bureaux de pays et des activités nationales devrait être identique aux coûts estimatifs de 2025 (742 500 \$US). Ce montant est inférieur aux coûts réels de 2024 (964 830 \$US). Ce niveau de financement est également inférieur à la fourchette des coûts pour la période 2011 à 2018 (allant de 1 472 814 \$US à 2 442 896 \$US).

11. Les ressources qui devraient être mises à la disposition du PNUD par le Fonds Multilatéral pour les coûts administratifs comprennent les coûts de base et les coûts d'appui d'agence, plus tout solde de revenus destinés aux coûts administratifs non utilisés précédemment. Les frais d'appui d'agence sont mis

³ Au cours de ces 10 dernières années, le PNUD a dépassé son budget de coûts de base de plus de 800 000 \$US à trois reprises : de 929 036 \$US en 2017, de 1 053 880 \$US en 2018 et de 904 918 \$US en 2019. En 2025, le PNUD prévoit un dépassement de 679 135 \$US (environ 28,6 pour cent supérieur au montant budgété).

à la disposition du PNUD seulement une fois le décaissement des coûts du projet approuvé. Le tableau 2 illustre cette évaluation pour les années 2022 à 2025.

Tableau 2. Évaluation de la disponibilité des revenus pour les futurs coûts administratifs du PNUD (\$US)

Description	2022	2023	2024	2025*
Coûts d'appui d'agence nets plus coûts de base	3 113 117	4 839 431	4 731 870	4 062 352
Total des coûts administratifs	3 864 682	3 414 967	3 812 495	4 044 575
Solde par année	(751 565)	1 424 464	919 376	17 777
Solde courant	(2 332 660)	(908 196)	11 180	28 957

* Y compris les coûts d'appui d'agence approuvés à la 96^e réunion et les coûts d'appui d'agence et les coûts de base des projets proposés à la 97^e réunion.

12. Sur la base des évaluations du tableau 2, le PNUD pourrait présenter à la fin de 2025 un solde cumulé de 28 957 \$US. En 2026, le PNUD devra générer des coûts d'appui d'agence et des coûts de base d'un montant d'au moins 4 059 780 \$US afin de couvrir le total des coûts administratifs prévus d'un montant de 4 088 737 \$US.

III. ONUDI

13. Le Comité exécutif a approuvé la demande de financement des coûts de base de 2025 pour l'ONUDI à hauteur de 2 279 213 \$US (décision 95/84 b) ii)). Le tableau 3 présente le budget de base et les coûts administratifs fournis par l'ONUDI pour les années 2022 à 2026⁴. Les chiffres indiqués comme étant « réels » sont basés sur le modèle préparé par l'ONUDI afin d'évaluer les coûts d'appui du Bureau du Protocole de Montréal en vertu de la décision 56/41.⁵

Tableau 3. Données sur le budget des coûts de base et autres coûts administratifs pour les années 2022 à 2026 pour l'ONUDI (\$US)

Poste de dépenses	2022	2023	2024	2025		2026
	Réelles	Réelles	Réelles*	Budget*	Estimé*	Proposé*
Personnel de base et employés contractuels	1 113 459	1 341 886	1 168 475	1 842 100	1 851 400	1 885 400
Déplacements (personnel et consultants)	103 169	160 021	228 253	386 200	285 100	135 600
Bureaux (loyer et coûts courants)	50 835	66 330	53 403	116 700	94 700	151 900
Équipement et autres coûts (ordinateurs, fournitures)	22 531	35 764	19 435	61 600	58 900	96 600
Services contractuels (entreprises)	99	2 212	479 816	17 700	5 000	5 800
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	363 380	477 770	318 234	719 900	702 800	1 031 200
Réajustements (+ = sous-utilisation et - = dépassement)	382 680	-33 576	-2 857	-864 987	-718 687	-1 012 732
Restitution de fonds (- = sommes restituées)	-382 680	0	0	0	0	0
A. Total partiel des coûts de base	1 653 474	2 050 407	2 264 760	2 279 213	2 279 213	2 293 768
Remboursement des coûts de bureaux de pays et des activités nationales, y compris les frais généraux	637 077	1 012 091	590 949	1 137 500	746 600	737 300

⁴ L'ONUDI n'a jamais eu un système de comptabilité approprié détaillant les coûts qui pourrait faciliter les rapports basés sur les données réelles avec une piste de vérification. L'ONUDI a indiqué qu'une harmonisation a été mise en place en 2017 pour mettre en évidence le total des coûts administratifs, y compris ceux qui selon la méthodologie actuelle de l'ONUDI ont pu être définis comme d'éventuels coûts administratifs relatifs aux projets.

⁵ L'ONUDI a été invitée à présenter l'hypothèse concernant son modèle de coûts administratifs et à fournir dans ses futures demandes de financement des coûts de base des renseignements sur les coûts administratifs qui permettraient de faire une distinction entre les activités liées au projet et les coûts administratifs. Ultérieurement, par la décision 59/28 c), le Comité exécutif a pris note de la méthodologie utilisée pour identifier les coûts relatifs aux projets dans le rapport annuel de l'ONUDI sur les coûts administratifs (UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/51).

Poste de dépenses	2022	2023	2024	2025		2026
	Réelles	Réelles	Réelles*	Budget*	Estimé*	Proposé*
Coûts d'appui des agences d'exécution (internes), y compris les frais généraux	1 286 907	484 470	882 378	891 700	751 200	1 042 500
Intervenants financiers, y compris les frais généraux	0	0	0	0	0	0
Remboursement des services centraux pour le personnel de base (y compris les frais généraux)						
Recouvrement des coûts	0	0	0	0	0	0
Réajustements (+ = dépassement et - = sous-utilisation)	-382 680	33 576	2 857	864 987	718 687	1 012 732
Coûts du projet (- = à déduire et donc à supprimer)	0	0	0	0	0	0
B. Total partiel des coûts d'appui d'agence/coûts de mise en œuvre	1 541 304	1 530 137	1 476 184	2 894 187	2 216 487	2 792 532
Grand total (A + B)	3 194 778	3 580 544	3 740 944	5 173 400	4 495 700	5 086 300

* Y compris un financement supplémentaire de 200 000 \$US pour renforcer la capacité de l'ONUDI à fournir un soutien technique et politique aux pays visés à l'article 5, conformément à la décision 93/95 b).

III.1 Coûts de base

14. Le montant de 2 293 768 \$US demandé par l'ONUDI pour son budget de base de 2026 représente une augmentation de 0,7 pour cent par rapport au budget approuvé pour 2025, selon la méthode de calcul décrite au paragraphe 5. L'ONUDI prévoit que ses coûts de base dépasseront ce montant de 1 012 732 \$US (indiqués en tant que « Réajustements » au tableau 3).

15. Le budget de base proposé par l'ONUDI pour 2026 se décompose de la façon suivante :

- La rémunération du personnel (57,0 pour cent du budget, avec 11 membres du personnel). En 2025, les coûts estimés pour les frais de personnel représentaient 61,8 pour cent du budget global (allant de 59 à 70,1 pour cent depuis 2011). L'effectif des membres du personnel en place devrait passer de environ 9,24 en 2025 à 11 en 2026, revenant ainsi à des niveaux historiques tandis que les efforts de recrutement se poursuivent ;
- Les services centraux (31,2 pour cent du budget). Ces dépenses sont liées aux coûts des organes directeurs et de la direction générale du Secrétariat de l'ONUDI répartis en fonction du nombre de membres de personnel du Bureau du Protocole de Montréal. En 2024, les coûts réels des services centraux ont été inférieurs de 192 666 \$US aux coûts estimés de 510 900 \$US, en raison d'une réduction temporaire des effectifs du personnel de soutien de base. En 2025, les coûts des services centraux devraient revenir à des niveaux habituels au fur et à mesure que la dotation en personnel revient à des tendances historiques. Cependant, les prévisions continuent à refléter une légère diminution de 17 100 \$US par rapport au budget ;
- Le loyer des bureaux (4,6 pour cent du budget). Le montant budgété pour 2026 (151 900 \$US) est supérieur aux coûts estimés pour 2025 (94 700 \$US) et aux coûts réels de 2024 (53 403 \$US) ; Le coût des bureaux restera proportionnel au nombre d'employés affectés aux activités de base ;
- Les déplacements (4,1 pour cent du budget). Le budget proposé (135 600 \$US) est inférieur aux coûts estimés pour 2025 (285 100 \$US) et compris dans la fourchette de coûts engagés de 2011 à 2024 (allant de 0 \$US à 284 000 \$US) ;
- Fournitures d'équipement (2,9 pour cent du budget). Le montant budgété (96 600 \$US) est

supérieur aux coûts estimés pour 2025 (58 900 \$US) et aux coûts réels de 2024 (19 435 \$US) ; et

- f) Les services contractuels (0,2 pour cent du budget). Le montant budgété (5 800 \$US) est supérieur aux coûts estimés pour 2025 (5 000 \$US) mais inférieur aux coûts réels de 2024 (479 816 \$US). En 2024, l'augmentation ponctuelle de 474 716 \$US des coûts de services contractuels était due à la livraison d'une plateforme de gestion du savoir et des services afférents. De noter que le coût de la plateforme de gestion du savoir n'avait pas été présenté durant la demande et l'approbation du budget de base pour 2024 ni n'avait été incluse dans l'estimation de coûts pour 2024, le Secrétariat a demandé des informations supplémentaires concernant le financement de la plateforme de gestion du savoir. L'ONUDI a expliqué qu'il s'agissait d'une activité ponctuelle pour développer des systèmes de gestion de projet pour les projets du Protocole de Montréal et qu'elle avait été financée par les économies réalisées grâce à la réduction des effectifs du personnel, entraînant des économies de masse salariale. Le Secrétariat a rappelé la nécessité de fournir un plan pour les activités et budgets respectifs et d'informer le Comité exécutif de toutes modifications significatives dans le plan et les budgets avant de mettre en œuvre ces activités. Les activités devant revenir à un niveau habituel en 2025, les coûts devraient revenir à 5 000 \$US, ce qui représente une réduction de 12 700 \$US par rapport au budget.

III.2 Total des coûts administratifs

16. Le total net des coûts administratifs proposés pour 2026 se chiffre à 5 086 300 \$US, montant supérieur aux coûts estimés de 2025 de 4 495 700 \$US, mais qui se situe toutefois dans la fourchette des montants observée de 2011 à 2025 (allant de 2 703 478 \$US à 6 821 000 \$US).

17. Le remboursement des coûts des bureaux de pays et de l'exécution nationale, budgété à 737 300 \$US pour 2026, est inférieur aux coûts estimés pour 2025 (746 600 \$US) et aux coûts réels pour 2024 (590 949 \$US). En 2024, les dépenses réelles s'élevaient à 535 851 \$US, ce qui était inférieur à l'estimation pour ce poste. Cette réduction est principalement due à une proportion moindre de dépenses de coopération technique en lien avec le Protocole de Montréal au sein du portfolio global de coopération technique de l'ONUDI. Bien que les niveaux de dépenses pour le Protocole de Montréal restent stables, une augmentation des dépenses dans d'autres domaines de mise en œuvre de l'ONUDI a entraîné des modifications respectives dans la répartition des dépenses.

18. Les coûts des agences d'exécution proposés pour 2026 (1 042 500 \$US) sont supérieurs de 291 300 \$US aux coûts estimatifs de 2025 (751 200 \$US) et supérieurs de 160 122 \$US aux coûts réels de 2024 (882 378 \$US). Au cours de la période 2011-2025, ces coûts ont varié de 733 600 \$US à 3 302 800 \$US. En 2024, les dépenses réelles s'élevaient à 220 922 \$US, ce qui était inférieur à l'estimation pour ce poste, principalement en raison d'un nombre réduit de membres du personnel embauchés pour des activités autres que celles de base durant cette année. Pour 2025, des ressources supplémentaires ont été mises à disposition du bureau concerné grâce à la souplesse horizontale approuvée par les états membres de l'ONUDI, les effectifs de personnel pour les activités autres que celles de bases ainsi que les coûts afférents devraient donc se stabiliser.

19. Les ressources qui devraient être mises à la disposition de l'ONUDI par le Fonds Multilatéral pour les coûts administratifs comprennent les coûts de base et les coûts d'appui d'agence, plus tout solde de revenus de coûts administratifs précédemment non utilisés. Les frais d'appui d'agence sont mis à la disposition de l'ONUDI seulement après le décaissement des coûts du projet approuvé. Le tableau 4 illustre cette évaluation pour les années 2022 à 2025.

Tableau 4. Évaluation de la disponibilité des revenus pour les futurs coûts administratifs pour L'ONUDI (\$US)

Description	2022	2023	2024	2025*
Coûts d'appui d'agence nets plus coûts de base	3 486 116	4 492 154	5 553 776	7 667 364
Total des coûts administratifs, coûts de projet non inclus	3 194 778	3 580 544	3 740 944	4 495 700
Solde par année	291 338	911 610	1 812 833	3 171 664
Solde courant	(5 472 918)	(4 561 308)	(2 748 475)	423 189

* Y compris les coûts d'appui d'agence approuvés à la 96^e réunion et les coûts d'appui d'agence et les coûts de base des projets proposés à la 97^e réunion.

20. Sur la base des évaluations du tableau 4, l'ONUDI pourrait présenter à la fin de 2025 un solde cumulé de 423 189 \$US. En 2026, l'ONUDI devra générer des coûts d'appui d'agence et des coûts de base correspondant à un montant d'au moins 4 663 111 \$US pour couvrir le total des coûts administratifs prévus à hauteur de 5 086 300 \$US. L'ONUDI a indiqué que, comme par le passé, elle continuera à gérer ses opérations en fonction de la réalisation de ses activités de projet et du financement de base reçu.

IV. Banque mondiale

21. Le Comité exécutif a approuvé la demande de financement des coûts de base de 2025 pour la Banque mondiale pour la somme de 1 947 145 \$US (décision 95/84 b) iii)⁶. Le tableau 5 présente le budget de base et les coûts administratifs fournis par la Banque mondiale pour les années 2022 à 2026.

Tableau 5. Données sur le budget des coûts de base et autres coûts administratifs pour les années 2022 à 2026 pour la Banque mondiale (\$US)

Poste de dépenses	2022	2023	2024	2025		2026
	Réelles	Réelles	Réelles*	Budget*	Estimé*	Proposé*
Personnel de base et employés contractuels	1 162 554	1 229 965	1 472 341	1 413 580	1 413 580	1 413 580
Déplacements (personnel et consultants)	91 921	164 756	184 722	211 848	211 848	211 848
Bureaux (loyer et coûts courants)	0	0	0	0	0	0
Équipement et autres coûts (ordinateurs, fournitures)	-77	196	321	0	881	0
Services contractuels (entreprises)	7 136	57 626	37 926	61 128	60 247	61 128
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	193 342	212 024	241 615	260 589	260 589	260 589
Réajustements (+ = sous-utilisation et - = dépassement)	280 124	70 433	10 220	0	0	0
Restitution de fonds (- = sommes restituées)	-280 124	-70 433	-10 220	0	0	0
A. Total partiel des coûts de base	1 454 876	1 664 567	1 936 925	1 947 145	1 947 145	1 947 145
Remboursement des coûts de bureaux de pays et des activités nationales, y compris les frais généraux	1 165 041	1 062 864	1 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000
Coûts d'appui des agences d'exécution (internes), y compris les frais généraux	0	0	0	0	0	0
Intervenants financiers, y compris les frais généraux	0	0	0	0	0	0
Remboursement des services centraux pour le personnel de base (y compris les frais généraux)						
Recouvrement des coûts	0	0	0	0	0	0
Réajustements (+ = dépassement et - = sous-utilisation)	0	0	0	0	0	0

⁶ Y compris un financement supplémentaire de 200 000 \$US pour renforcer la capacité de la Banque mondiale à fournir un soutien technique et politique aux pays visés à l'article 5, conformément à la décision 93/95 b).

Poste de dépenses	2022	2023	2024	2025		2026
	Réelles	Réelles	Réelles*	Budget*	Estimé*	Proposé*
Coûts du projet (- = à déduire et donc à supprimer)						
B. Total partiel des coûts d'appui d'agence/coûts de mise en œuvre	1 165 041	1 062 864	1 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000
Grand total (A + B)	2 619 917	2 727 431	3 036 925	3 047 145	3 047 145	3 047 145

* Y compris un financement supplémentaire de 200 000 \$US pour renforcer la capacité de la Banque mondiale à fournir un soutien technique et politique aux pays visés à l'article 5, conformément à la décision 93/95 b).

IV.1 Coûts de base

22. La demande de la Banque mondiale de 1 947 145 \$US pour son budget de base de 2026 est identique au montant de son budget de base de 2025. Contrairement au PNUD et à l'ONUDI, la Banque mondiale n'est pas subventionnée par les revenus provenant des coûts d'appui d'agences ou par son fonds d'administration général.

23. Le budget de base de 2026 proposé par la Banque mondiale se décompose de la façon suivante :

- a) La rémunération du personnel (72,6 pour cent du budget). Les coûts réels relatifs au personnel pour 2026 (1 413 580 \$US) sont identiques aux coûts estimés pour 2025 mais inférieurs aux coûts effectifs pour 2024 (1 472 341 \$US). En 2024, les coûts réels relatifs au personnel étaient supérieurs aux coûts estimés (1 375 336 \$US). Cette augmentation était imputable au personnel supplémentaire et au temps de consultant nécessaire pour que le budget de base dédié au Protocole de Montréal satisfasse les besoins des équipes opérationnelles tant au niveau du pays qu'au niveau de l'agence. Cela comprenait des demandes d'assistance technique spécialisée et un soutien politique, ainsi que des priorités émergentes comme la communication, la gestion du savoir et l'apprentissage, ainsi que de nouvelles exigences relatives au Fonds renouvelable pour l'efficacité énergétique ;
- b) Le remboursement des services centraux (13,4 pour cent du budget). Les coûts réels pour 2024 (241 615 \$US) étaient inférieurs de 13,5 pour cent aux coûts estimés (279 386 \$US). Le budget pour 2026 (260 589 \$US) est identique aux coûts estimés de 2025 mais supérieur aux coûts réels de 2024 ;
- c) Les déplacements (10,9 pour cent du budget). En 2025, les voyages ayant repris leur cours normal après la pandémie de COVID19, les frais de voyage ont augmenté et sont désormais supérieurs aux niveaux antérieurs à la pandémie en raison de l'augmentation des tarifs aériens. Malgré ces coûts plus élevés, le personnel a continué à rechercher des possibilités d'économies chaque fois que cela était possible, notamment en organisant des sessions virtuelles lorsque cela était possible et en combinant les voyages d'affaires. Le budget pour 2026 (211 848 \$US) est identique aux coûts estimés de 2025 mais supérieur aux coûts réels de 2024 (184 722 \$US) ;
- d) Les services contractuels (3,1 pour cent du budget). Les coûts réels pour 2024 (37 926 \$US) étaient inférieurs aux coûts estimés (43 642 \$US). Le montant budgété pour 2026 (61 128 \$US) est supérieur aux coûts estimés pour 2025 (60 247 \$US) et aux coûts réels de 2024 ; et
- e) Aucun coût relatif aux bureaux et aux fournitures d'équipement n'est inscrit au budget, ces coûts étant principalement absorbés par le budget de la Banque mondiale (plutôt que par le budget de base du Protocole de Montréal), sauf pour 2023, 2024 et selon les estimations 2025 où des dépenses d'un montant respectif de 196 \$US, 321 \$US et 881 \$US ont été engagées pour les fournitures d'équipement.

24. À la 97^e réunion, la Banque Mondiale restituera un montant de 10 220 \$US provenant des économies réalisées sur les coûts de base en 2024.⁷ Le Comité exécutif pourrait envisager de se féliciter que la Banque Mondiale restitue les soldes inutilisés.

IV.2 Total des coûts administratifs

25. Le budget du remboursement des bureaux de pays proposé pour 2026 (1 100 000 \$US) est identique aux coûts estimés pour 2025 et aux coûts réels de 2024 destinés au soutien de la gestion et de la supervision des activités du Protocole de Montréal. Le total des coûts administratifs est estimé à 3 047 145 \$US en 2026, identique aux coûts estimés pour 2025.

26. Les ressources qui devraient être mises à la disposition de la Banque mondiale par le Fonds Multilatéral pour les coûts administratifs comprennent les coûts de base et les coûts d'appui d'agence, plus tout solde de revenus destinés aux coûts administratifs non utilisés précédemment. Les frais d'appui d'agence ne sont mis à la disposition de la Banque mondiale qu'à la suite du décaissement des coûts du projet approuvé. Le tableau 6 illustre cette évaluation pour les années 2022 à 2025.

Tableau 6. Évaluation de la disponibilité des revenus pour les futurs coûts administratifs pour la Banque mondiale (\$US)

Description	2022	2023	2024	2025*
Coûts d'appui d'agence nets plus coûts de base	2 957 494	3 051 651	3 336 343	2 610 321
Total des coûts administratifs, coûts de projet non inclus	2 619 917	2 727 431	3 036 925	3 047 145
Solde par année	337 577	324 220	299 418	(436 824)
Solde courant	1 284 881	1 609 101	1 908 519	1 471 695

* Y compris les coûts d'appui d'agence approuvés à la 96^e réunion et les coûts d'appui d'agence et les coûts de base des projets proposés à la 97^e réunion.

27. L'analyse présentée au tableau 6 révèle que la Banque mondiale pourrait présenter, fin 2025, un solde cumulé s'élevant à 1 471 695 \$US sur la base des demandes approuvées à la 96^e réunion et de celles soumises à la 97^e réunion. La Banque mondiale devra générer en 2026 des coûts d'appui d'agence et des coûts de base s'élevant au moins à 1 575 450 \$US afin de couvrir le total des coûts administratifs prévus pour 2026 à hauteur de 3 047 145 \$US.

V. Financement supplémentaire de base au titre de la décision 93/95 b)

28. En soumettant leurs demandes de budget de base pour 2026, le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale ont fourni des informations sur la manière dont ils ont utilisé le financement supplémentaire de base alloué à chaque agence en vertu de la décision 93/95 b) en 2025.

29. Le PNUD a déclaré avoir utilisé les ressources supplémentaires pour aider les pays à préparer les plans de mise en œuvre de l'amendement de Kigali relatifs aux HFC (KIP) et à amorcer les activités préparatoires des KIP. Le financement a aussi soutenu l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique au titre de la décision 91/65, notamment un projet global de supervision de l'efficacité énergétique au moyen d'outils numériques et pour aider les pays dans diverses régions du monde à mettre en œuvre leur KIP. En outre, ce financement a été utilisé pour coordonner et consulter des institutions financières nationales afin de promouvoir des technologies économes en énergie dans les équipements de réfrigération, de climatisation et les pompes thermiques, de procéder à des évaluations des risques, d'élaborer un cadre préparatoire pour les potentiels projets impliquant les institutions financières

⁷ La restitution des économies réalisées a déjà été incluse dans le rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources (UNEP/OzL.Pro/ExCom/97/4, annex IV).

et d'identifier les mesures pour encourager des partenariats avec différentes institutions financières internationales.

30. L'ONUDI a utilisé en priorité le financement supplémentaire pour soutenir le développement et la gestion de projets supplémentaires et pour fournir une assistance technique aux pays, en particulier aux pays à faible consommation de SAO de la région Afrique (par exemple sur les nouvelles normes portant sur les frigorigènes inflammables et sur les octrois de permis aux agences d'entretien) et en régions Europe et Asie centrale (par exemple sur le renforcement du système d'octroi de permis de HFC, la gestion des importations et exportations et la manipulation en sécurité des frigorigènes inflammables à faible potentiel de réchauffement planétaire (PRP)). Cela a contribué à accélérer la préparation et la mise en œuvre des plans de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali relatifs aux HFC et a donné lieu à une assistance technique et politique ciblée pour l'adoption de technologies à faible PRP. Le financement a été principalement alloué aux coûts de personnel et de consultants, de déplacement et à d'autres dépenses opérationnelles liées à la mise en œuvre du projet.

31. La Banque mondiale a indiqué que le financement supplémentaire était utilisé pour fournir un support programmatique à l'élaboration de politiques de réduction des HFC, notamment par la création d'outils et de modèles pour aider les pays clients de la Banque mondiale à prioriser la réduction des HFC et à établir des quotas (par exemple dans la région Asie du Sud-Est, un outil d'attribution de quotas qui fixe des quotas de HFC de manière équitable avec une souplesse basée sur les réalités du marché a été développé et diffusé dans les pays). Le financement a aussi soutenu des ateliers, des événements et des réunions spécialisés réunissant des experts et des professionnels internes et externes à la communauté du Protocole de Montréal pour discuter d'enjeu comme la façon d'éviter le commerce et les technologies de refroidissement obsolètes, les approches financières pour intensifier les efforts de réduction des HFC et la gestion du cycle de vie des frigorigènes. Cela a notamment impliqué de travailler avec des pays de différentes régions du monde sur la façon d'aborder l'efficacité énergétique tout en mettant en œuvre la réduction des HFC dans le secteur de réfrigération et de la climatisation. De plus, la Banque mondiale a utilisé le financement pour fournir un soutien technique à des projets pilotes et de démonstration de l'efficacité énergétique en accord avec les politiques et les lignes directrices du Comité exécutif et pour tirer parti de l'intérêt et des secteurs de la Banque mondiale (par exemple un événement a été organisé en parallèle de la Trente-sixième réunion des Parties dans le but de sensibiliser aux nouvelles modalités financières pour l'efficacité énergétique en se basant sur l'expérience étendue de l'équipe de la Banque mondiale ainsi que des réunions consultatives sur l'efficacité énergétique basées sur l'expérience pratique dans différentes régions du monde).

VI. Recommandation

32. Le Comité exécutif pourrait envisager :

a) De prendre note :

- i) Du rapport sur les coûts de base pour l'année 2026 pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/97/84 ;
- ii) De se féliciter que les coûts de fonctionnement de base de la Banque mondiale soient inférieurs aux niveaux budgétés, et que la Banque mondiale restituera le solde non utilisé s'élevant à 10 220 \$US au Fonds Multilatéral lors de la 97^e réunion ; et

b) D'examiner s'il doit ou non approuver les budgets de coûts de base de 2026 pour :

- i) Le PNUD pour la somme de 2 388 151 \$US ;

- ii) L'ONUDI pour la somme de 2 293 768 \$US ; et
- iii) La Banque mondiale pour la somme de 1 947 145 \$US.

Annexe I

RÉSUMÉ DES RÉGIMES DE FRAIS ADMINISTRATIFS DU FONDS MULTILATÉRAL

1. Depuis la création du Fonds multilatéral, le comité exécutif a suivi de près les coûts administratifs du Fonds, ce qui a donné lieu à cinq régimes distincts de coûts administratifs.
2. Le premier régime de coûts administratifs du Fonds multilatéral a été utilisé jusqu'en 1998. Le deuxième régime de coûts administratifs a été approuvé lors de la réunion du 26 novembre 1998, lorsque la répartition des coûts administratifs pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale est passée d'un taux forfaitaire de 13 pour cent appliqué à tous les projets à un barème progressif (décision 26/41).
3. Les coûts ont été modifiés une nouvelle fois en décembre 2002 pour passer à un barème plus bas comprenant une subvention de base de 1,5 million de dollars par agence (décision 38/68). Des augmentations annuelles ont eu lieu pour la plupart des agences depuis la 46^e réunion. La décision 41/94 d) a demandé au Secrétariat de procéder à un examen annuel du régime administratif. La décision 56/41 a prolongé l'application de la décision 38/68 et de son régime administratif pour la période triennale de 2009 à 2011.
4. Lors de la 67^e réunion, le Comité a décidé d'appliquer un nouveau régime de coûts administratifs au PNUD, à l'ONUDI et à la Banque mondiale pour la période triennale de 2012 à 2014, consistant en un financement annuel de base pour lequel une augmentation annuelle allant jusqu'à 0.7 pour cent pourrait être envisagée sous réserve d'une révision annuelle, et d'appliquer les frais d'agence suivants sur la base du financement par agence : des frais d'agence de 7 pour cent pour les projets dont le coût est supérieur à 250 000 \$US, ainsi que pour les projets de renforcement institutionnel et la préparation des projets ; des frais d'agence de 9 pour cent pour les projets dont le coût est égal ou inférieur à 250 000 \$US ; des frais d'agence ne dépassant pas 6,5 pour cent, à déterminer au cas par cas pour les projets dans le secteur de la production (décision 67/15 b)).
5. Lors des 73^e et 79^e réunions, le régime de coûts administratifs existant pour les agences bilatérales et de mise en œuvre a été maintenu pour la période triennale de 2015 à 2017 (décision 73/62 b)) et la période triennale de 2018 à 2020 (décision 79/41 c)), respectivement. En outre, la décision 79/41 e) a demandé au PNUD, à l'ONUDI et à la Banque mondiale de présenter leurs rapports annuels sur le financement de base en utilisant le format de rapport révisé.
6. Lors de la 86^e réunion, le Comité exécutif a décidé d'autoriser les agences bilatérales et les agences d'exécution à continuer d'utiliser le régime de coûts administratifs existant pour les projets à soumettre en 2021, à titre exceptionnel en raison de la situation extraordinaire résultant de la pandémie de COVID-19, et sans créer de précédent (décision 86/92 b)).
7. Lors de la 88^e réunion, le Comité exécutif a décidé d'autoriser les agences bilatérales et les agences d'exécution à continuer d'utiliser le régime de coûts administratifs existant pour les projets à soumettre en 2022 et 2023 (décision 88/74 b)).
8. Lors de la 93^e réunion, le Comité exécutif a approuvé une augmentation du financement de base pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale, de 200 000 \$US chacun, pour chaque année de la période triennale de 2024 à 2026, pour le renforcement de leur capacité à fournir un soutien technique et politique aux pays de l'Article 5, étant entendu que l'augmentation ne s'appliquait qu'à la période triennale de 2024 à 2026. En outre, le régime des coûts administratifs du Fonds multilatéral de la période triennale de 2021 à 2023 a été maintenu pour la période triennale de 2024 à 2026, à l'exception des frais d'agence de la phase I des plans de mise en œuvre des HFC de Kigali pour les pays consommateurs de faible volume, qui seraient appliqués à partir de la 93^e réunion comme suit : à 13 pour cent pour les projets d'une valeur inférieure ou égale à 500 000 \$US ; à 13 pour cent sur la première tranche de 500 000 \$US et à 11 pour cent sur le solde pour les projets d'une valeur supérieure à 500 000 \$US (décision 93/95 b) et c)).

Annex II

CORE UNIT BUDGET DATA AND OTHER ADMINISTRATIVE COSTS FOR 2016 TO 2026 FOR UNDP, UNIDO AND THE WORLD BANK (US\$)

UNDP

Cost item	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025		2026
	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual*	Budget*	Estimated*	Proposed*
A. Core unit												
Core unit personnel and contractual staff	2,043,505	2,305,838	2,375,437	2,379,866	2,316,147	2,431,357	2,380,166	2,243,059	2,187,010	2,472,075	2,472,075	2,546,237
Travel (staff and consultant)	155,061	173,099	176,170	182,129	17,032	-112	68,900	168,020	156,696	180,000	160,000	150,000
Space (rent and common costs)	159,872	162,982	164,998	153,176	130,925	131,294	131,380	56,183	118,098	131,380	125,000	125,000
Equipment supplies and other costs (computers, supplies, etc.)	16,485	9,196	12,146	8,351	15,777	11,132	6,857	766	13,467	15,000	15,000	10,000
Contractual services (firms)	0	24,547	13,510	24,300	1,648	0	2,430	0	0	30,000	30,000	15,000
Reimbursement of central services for core unit staff	251,317	308,375	381,004	240,968	251,221	222,590	222,303	162,833	186,196	250,000	250,000	250,000
Adjustments (+ = underuse and - = overrun)	-585,526	-929,036	-1,053,880	-904,918	-601,414	-683,114	-684,097	-488,027	-303,633	-705,516	-679,135	-708,087
Return of funds (- = returned funds)	0	0	0	0	-32,878	0	0	0	0	0	0	0
A. Sub-total core unit costs**	2,040,715	2,055,000	2,069,385	2,083,871	2,098,458	2,113,147	2,127,939	2,142,834	2,357,835	2,372,940	2,372,940	2,388,151
B. Agency support costs/implementation												
Reimbursement of country offices and national execution, including overheads	1,472,814	1,749,877	2,214,588	488,288	1,077,150	833,284	830,343	621,273	964,830	742,500	742,500	742,500
Executing agency support cost (internal), including overheads	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Financial intermediaries, including overheads	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reimbursement of central services for core unit staff (including overhead)												
Cost recovery	251,317	308,375	381,004	240,968	251,221	222,590	222,303	162,833	186,196	250,000	250,000	250,000
Adjustments (+ = overrun and - = underuse)	585,526	929,036	1,053,880	904,918	601,414	683,114	684,097	488,027	303,633	705,516	679,135	708,087
Project costs (- = to be deducted and thus removed)	0	0	0	0								
B. Sub-total agency support costs/ implementation costs	2,309,657	2,987,288	3,649,473	1,634,174	1,929,785	1,738,988	1,736,743	1,272,133	1,454,660	1,698,016	1,671,635	1,700,587
Grand total (A + B)	4,350,371	5,042,289	5,718,858	3,718,046	4,028,243	3,852,135	3,864,682	3,414,967	3,812,495	4,070,956	4,044,575	4,088,737
Net agency support costs plus core unit costs***	4,987,380	4,540,670	4,918,305	2,790,929	4,205,678	3,855,652	3,113,117	4,839,431	4,731,870		4,062,352	
Total administrative cost	4,350,371	5,042,289	5,718,858	3,718,046	4,028,243	3,852,135	3,864,682	3,414,967	3,812,495		4,044,575	
Balance per year	637,009	-501,619	-800,553	-927,117	177,435	3,517	-751,565	1,424,464	919,376		17,777	
Running balance****	467,242	-34,377	-834,929	-1,762,046	-1,584,612	-1,581,095	-2,332,660	-908,196	11,180		28,957	

* Including additional funding of US \$200,000 for the strengthening of the agency's capacity to provide technical and policy support to Article 5 countries pursuant to decision 93/95(b).

** The cost of the core unit is higher than the allowed subtotal of US \$US \$2,040,715 in 2016, US \$2,055,000 in 2017, US \$2,069,385 in 2018, US \$2,083,871 in 2019, US \$2,098,458 in 2020, US \$2,113,147 in 2021, US \$2,127,939 in 2022, US \$2,142,834 in 2023, US \$2,357,835 in 2024 and US \$2,372,940 in 2025. An adjustment line and a negative adjustment were, therefore, introduced to arrive at the required ceiling. A corresponding positive adjustment is also provided under agency support costs/implementation to ensure that the total costs incurred for administrative costs also reflect the amount exceeded by the agency.

*** For 2025, including agency support costs approved at the 96th meeting, and the value of agency support costs and core unit costs from submissions to the 97th meeting.

**** Excludes any balance from years prior to 2002.

UNIDO

Cost item	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025		2026
	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual*	Budget*	Estimated*	Proposed*
A. Core unit												
Core unit personnel and contractual staff	1,383,600	1,501,300	1,307,624	1,351,602	1,416,184	947,075	1,113,459	1,341,886	1,168,475	1,842,100	1,851,400	1,885,400
Travel (staff and consultant)	161,100	157,800	196,736	137,864	16,004	0	103,169	160,021	228,253	386,200	285,100	135,600
Space (rent and common costs)	76,200	76,600	80,548	84,323	84,131	52,649	50,835	66,330	53,403	116,700	94,700	151,900
Equipment supplies and other costs (computers, supplies, etc.)	30,900	48,000	33,842	63,164	33,721	26,170	22,531	35,764	19,435	61,600	58,900	96,600
Contractual services (firms)	1,000	4,900	580	6,356	2,455	0	99	2,212	479,816	17,700	5,000	5,800
Reimbursement of central services for core unit staff	432,900	471,600	442,123	464,626	496,559	325,920	363,380	477,770	318,234	719,900	702,800	1,031,200
Additional funding per decision 93/95(b)												
Adjustments (+ = underuse and - = overrun)	-44,985	-205,200	7,931	-24,066	49,404	670,186	382,680	-33,576	-2,857	-864,987	-718,687	-1,012,732
Return of funds (- = returned funds)	0	0	-7,931	0	-49,404	-670,186	-382,680	0	0	0	0	0
A. Sub-total core unit costs**	2,040,715	2,055,000	2,061,454	2,083,870	2,049,054	1,351,814	1,653,474	2,050,407	2,264,760	2,279,213	2,279,213	2,293,768
B. Agency support costs/implementation										3,144,200	2,997,900	3,306,500
Reimbursement of country offices and national execution, including overheads	1,145,400	584,300	729,854	1,339,603	814,755	858,449	637,077	1,012,091	590,949	1,137,500	746,600	737,300
Executing agency support cost (internal), including overheads	1,600,400	1,703,200	1,354,611	1,386,593	1,352,699	1,163,401	1,286,907	484,470	882,378	891,700	751,200	1,042,500
Financial intermediaries, including overheads	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reimbursement of central services for core unit staff (including overhead)												
Cost recovery	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjustments (+ = overrun and - = underuse)	44,985	205,200	0	24,066	0	-670,186	-382,680	33,576	2,857	864,987	718,687	1,012,732
Project costs (- = to be deducted and thus removed)	-187,800	-134,800	-136,283	-38,099	0	0	0	0	0	0	0	0
B. Sub-total agency support costs/ implementation costs	2,602,985	2,357,900	1,948,182	2,712,163	2,167,455	1,351,664	1,541,304	1,530,137	1,476,184	2,894,187	2,216,487	2,792,532
Grand total (A + B)	4,643,700	4,412,900	4,009,636	4,796,033	4,216,509	2,703,478	3,194,778	3,580,544	3,740,944	5,173,400	4,495,700	5,086,300
Net support costs plus core unit costs***	4,529,527	3,369,089	4,347,937	3,391,018	2,435,373	3,270,095	3,486,116	4,492,154	5,553,776		7,667,364	
Total administrative cost excluding project-related costs	4,643,700	4,412,900	4,009,636	4,796,033	4,216,509	2,703,478	3,194,778	3,580,544	3,740,944		4,495,700	
Balance per year	-114,173	-1,043,811	338,301	-1,405,015	-1,781,136	566,617	291,338	911,610	1,812,833		3,171,664	
Running balance****	-2,439,211	-3,483,022	-3,144,721	-4,549,736	-6,330,872	-5,764,255	-5,472,918	-4,561,308	-2,748,475		423,189	

* Including additional funding of US \$200,000 for the strengthening of the agency's capacity to provide technical and policy support to Article 5 countries pursuant to decision 93/95(b).

** The cost of the core unit is higher than the allowed subtotal of US \$2,040,715 in 2016, US \$2,055,000 in 2017, US \$2,083,870 in 2019, US \$2,050,407 in 2023, US \$2,264,760 in 2024 and US \$2,279,213 in 2025.

An adjustment line and a negative adjustment were, therefore, introduced to arrive at the required ceiling. A corresponding positive adjustment is also provided under agency support costs/implementation to ensure that the total costs incurred for administrative costs also reflect the amount exceeded by the agency.

*** For 2025, including agency support costs approved at the 96th meeting, and the value of agency support costs and core unit costs from submissions to the 97th meeting.

**** The Secretariat had estimated a running balance in 2007 since 2002 of US \$2,127,930, but UNIDO's balance of US \$1,828,243 is used instead of the Secretariat's calculation.

THE WORLD BANK

Cost item	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025		2026
	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual*	Budget*	Estimated*	Proposed*
A. Core unit												
Core unit personnel and contractual staff	1,089,481	1,086,340	1,226,215	1,250,888	1,055,231	1,224,772	1,162,554	1,229,965	1,472,341	1,413,580	1,413,580	1,413,580
Travel (staff and consultant)	216,356	178,550	180,873	151,281	13,481		91,921	164,756	184,722	211,848	211,848	211,848
Space (rent and common costs)	1,027	0							0	0		
Equipment supplies and other costs (computers, supplies, etc.)	33,178	262	1,637	0	0	1,436	-77	196	321	0	881	
Contractual services (firms)	96,839	189,400	73,389	38,983	10,292	1,000	7,136	57,626	37,926	61,128	60,247	61,128
Reimbursement of central services for core unit staff	225,643	210,378	245,946	249,954	212,792	247,637	193,342	212,024	241,615	260,589	260,589	260,589
Additional funding per decision 93/95(b)												
Adjustments (+ = underuse and - = overrun)	62,476	60,070	6,940	43,894	443,204	260,155	280,124	70,433	10,220	0	0	0
Return of funds (- = returned funds)	-62,476	-60,070	-6,940	-43,894	-443,204	-260,155	-280,124	-70,433	-10,220	0	0	0
A. Sub-total core unit costs	1,662,524	1,664,930	1,728,060	1,691,106	1,291,796	1,474,845	1,454,876	1,664,567	1,936,925	1,947,145	1,947,145	1,947,145
B. Agency support costs/implementation									1,936,925	1,947,145	1,947,145	1,947,145
Reimbursement of country offices and national execution, including overheads	1,249,361	1,491,814	2,114,429	1,258,437	1,172,183	748,694	1,165,041	1,062,864	1,100,000	1,100,000	1,100,000	1,100,000
Executing agency support cost (internal), including overheads	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Financial intermediaries, including overheads	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reimbursement of central services for core unit staff (including overhead)												
Cost recovery	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjustments (+ = overrun and - = underuse)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Project costs (- = to be deducted and thus removed)												
B. Sub-total agency support costs/implementation costs	1,249,361	1,491,814	2,114,429	1,258,437	1,172,183	748,694	1,165,041	1,062,864	1,100,000	1,100,000	1,100,000	1,100,000
Grand total (A + B)	2,911,885	3,156,744	3,842,489	2,949,544	2,463,979	2,223,809	2,619,917	2,727,431	3,036,925	3,047,145	3,047,145	3,047,145
Net agency support costs plus core unit costs**	2,549,351	1,882,250	3,251,509	1,472,339	1,619,536	2,127,452	2,957,494	3,051,651	3,336,343		2,610,321	
Total administrative cost	2,911,885	3,156,744	3,842,489	2,949,544	2,463,979	2,223,809	2,619,917	2,727,431	3,036,925		3,047,145	
Balance per year	-362,534	-1,274,494	-590,980	-1,477,205	-844,443	-96,357	337,577	324,220	299,418		-436,824	
Running balance***	5,230,783	3,956,289	3,365,309	1,888,104	1,043,661	947,304	1,284,881	1,609,101	1,908,519		1,471,695	

* Including additional funding of US \$200,000 for the strengthening of the agency's capacity to provide technical and policy support to Article 5 countries pursuant to decision 93/95(b).

** For 2024, including agency support costs approved at the 96th meeting, and the value of agency support costs and core unit costs from submissions to the 97th meeting.

*** Excludes any balance from years prior to 2002.